

22 JAN. 2026

Direction des routes, des infrastructures et des transports

Service territorial d'aménagement de Pontarlier

Affaire suivie par : Jérôme DUVAL

Ligne directe : 03 81 46 80 00

Référence : JD / SF

C44

Monsieur Rémi BASTILLE

Préfet du Doubs

8 bis, rue Charles Nodier

25035 BESANCON

Préfecture du Doubs

26 JAN. 2026

Arrivée BCEEP

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 5 décembre dernier, vous me sollicitez pour avis sur le dossier d'enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS FAIVRE-RAMPANT pour l'exploitation (renouvellement et extension) d'une carrière de roches massives calcaires, au lieu-dit « L'œil Bas » à Chevigney-les-Vercel.

Après analyse de l'ensemble des éléments de ce dossier et tout particulièrement :

- Le futur trafic similaire à l'existant (volume inférieur d'extraction),
- L'extension qui ne semble pas affecter directement la conservation de la RD 32 proche,
- L'accès existant sur la RD 32 et non modifié,

j'émet un **avis favorable** à la réalisation de ce projet sous réserve du respect des prescriptions suivantes :

- Aucune modification de l'accès au site sur la RD 32,
- Signalisation et bonne visibilité (entretien de la haie) du carrefour avec la RD à surveiller et maintenir,
- Conservation structurelle de la RD,
- Retombées de poussières potentielles nettoyées conformément au règlement de voirie.

Pour toutes précisions, j'invite le pétitionnaire à prendre contact avec le Service territorial d'aménagement de Pontarlier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération très distinguée.

Copie à :

- Mme Patricia LIME-VIEILLE,
 - M. Thierry VERNIER,
- Conseillers départementaux du canton de Valdahon
- DDET

La Présidente du Département,

Cordiale

Christine BOUQUIN